

*Cinquantenaire de la Société d'anthropologie de Paris.* — M. JACQUES. — Vous m'avez fait l'honneur de me désigner comme votre délégué pour assister à la célébration du Cinquantenaire de la Société d'anthropologie de Paris au commencement de ce mois. J'ai donc le devoir de vous rendre compte de mon mandat.

Et tout d'abord qu'il me soit permis de vous dire que les délégués étrangers, au nombre de plus de quarante, ont été reçus de la façon la plus cordiale par leurs collègues de Paris : réception intime, réception chez S. A. I. le prince Roland Bonaparte, réception à l'Hôtel de ville, déjeuner à la Tour Eiffel, banquet, visites au Muséum, au Trocadéro, au Musée Guimet, au Musée de Saint-Germain, au Service d'identification judiciaire de M. Bertillon, rien n'a manqué pour rendre notre séjour à Paris aussi agréable et aussi instructif que possible.

La séance solennelle s'est tenue le 7 juillet, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, sous la présidence du délégué du Ministre de l'Instruction publique. Il va sans dire que les discours du délégué du Ministre et du Président de la Société ont été consacrés à la glorification de Broca, l'illustre fondateur de la Société d'anthropologie de Paris, dont le buste entouré de palmes et de drapeaux décorait la salle.

Le Secrétaire général, M. Manouvrier, a ensuite retracé, dans ses grandes lignes, l'histoire de la Société. Enfin, la parole a été donnée successivement aux principaux délégués qui avaient pour mission de dresser le bilan scientifique des sociétés qu'ils représentaient. Voici en quels termes je me suis exprimé en votre nom :

« Le 27 février 1882, sous la présidence de Léon Vanderkindere, professeur d'histoire à l'Université, se constituait à Bruxelles une Société d'anthropologie. Dans un discours prononcé à cette occasion, Vanderkindere faisait ressortir le contraste qui existait entre la Belgique et les pays voisins au point de vue des études anthropologiques. « Si chez nous, disait-il, grâce aux travaux de » Schmerling, de Spring et de quelques autres, en tête desquels » il faut surtout mentionner le savant directeur du Musée d'histoire naturelle, M. Édouard Dupont, l'archéologie préhistorique a pu accomplir de grands progrès, les autres branches de » l'anthropologie n'ont été étudiées que par un très petit nombre » de personnes. Au contraire, la France, l'Allemagne, l'Angleterre » possèdent des sociétés d'anthropologie florissantes. A la suite du » Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques tenu à » Bruxelles en 1872, une première tentative avait été faite pour » constituer une Société d'anthropologie; cette tentative n'avait » pas abouti. Depuis un certain temps cependant, l'apparition de » quelques nouveaux travaux semble indiquer un goût plus » marqué pour les sciences anthropologiques. D'autre part, un » cours d'anthropologie va s'ouvrir à l'Université. Le moment » paraît donc opportun pour renouveler l'essai. »

» Et puis encore, dans un autre discours prononcé un mois plus tard, proposant un programme à l'activité de la jeune société, Vanderkindere disait : « A côté de l'étude physique de » l'homme, l'histoire et l'archéologie revendiquent leur place : » elles reconstitueront le passé de l'homme; la géologie et la » paléontologie aideront à faire comprendre quand et comment il » a apparu sur la terre.

» D'autres sciences pourront encore apporter leur tribut à » l'anthropologie : l'homme ne doit pas seulement être étudié à » l'état normal dans la succession des siècles et dans les diverses » parties du monde; la maladie se transforme comme l'être auquel » elle s'attache : l'histoire de la médecine et la géographie » médicale doivent donc, dans une certaine mesure, être consi- » dérées comme des sciences anthropologiques. L'anthropologie » peut cependant trouver encore trop étroites les limites que nous

» venons de lui tracer : elle a le droit de s'étendre en dehors des  
« sciences naturelles et historiques et de faire rentrer les sciences  
• philosophiques dans son domaine : la psychologie comparée des  
» peuples, le droit comparé dans le présent et dans le passé  
» doivent lui fournir leur contingent de faits. L'anthropologie  
» offre donc des sujets d'étude pour tout le monde; elle touche à  
» toutes les sciences, et notre Société peut réunir tous ceux qui  
» cherchent à se connaître eux-mêmes, quel que soit d'ailleurs le  
» domaine spécial de leurs études. »

» Je n'ai pas l'intention de vous démontrer par le détail que la Société d'anthropologie de Bruxelles a rempli le programme que lui avait tracé son premier président. Les travaux de ses membres, qui remplissent les vingt-sept volumes parus de son *Bulletin*, en témoignent mieux que je ne le pourrais faire. Il me sera cependant permis de rappeler que nombre de ces travaux ont fait accomplir aux sciences anthropologiques quelques progrès sérieux. Aussi, n'est-ce pas sans un orgueil légitime que nous avons enregistré et les éloges, qui souvent sont venus nous encourager, et même les critiques, qui parfois ne nous ont pas été ménagées : on ne parle pas des travaux sans valeur; mais on discute ceux qui présentent quelques idées ou quelques faits nouveaux.

» L'illustre Broca n'avait réuni, nous dit l'histoire, à la première séance de la Société d'anthropologie de Paris, que dix-neuf membres. Plus heureuse, mais peut-être bien parce que c'était vingt-trois ans plus tard, la Société d'anthropologie de Bruxelles en comptait quarante cinq le jour de sa séance inaugurale. Mais tandis qu'aujourd'hui, les listes de vos membres s'illustrent de tant de milliers de noms et que parmi ceux-ci ceux des travailleurs effectifs, des ouvriers de la science, sont pléiade, nous, forcément plus modestes, nous ne pouvons grouper, dans le champ que nous exploitons, que quelques centaines de personnes.

» C'est que chez nous, d'une part, nous ne rencontrons peut-être pas toutes les sympathies dont vous jouissez auprès du grand public et nous n'avons pas droit à la protection légale qui vous entoure, et que, d'autre part, dans notre pays, où, suivant l'expression d'un de nos présidents, les sociétés sont nombreuses et exigent le partage des activités scientifiques, la Société d'anthropologie ne centralise pas tous les travaux relatifs aux sciences anthropologiques. En effet, pour établir le bilan des études anthropologiques en Belgique, nous devons tenir compte des travaux épars dans les publications de nombreuses sociétés d'archéologie,

et notamment de l'Académie d'archéologie, de la Société d'archéologie de Bruxelles, de l'Institut archéologique de Liège, pour ne citer que les principales, et aussi de l'Institut de sociologie, de la Société belge de géographie et de deux puissantes sociétés de géologie.

» Je n'ai nul mandat de parler en leur nom.

» Je crois cependant pouvoir être l'interprète de ceux de leurs membres qui ne sont pas représentés dans ces assises solennelles, comme je suis l'interprète des membres de la Société d'anthropologie de Bruxelles, en vous disant toute l'admiration que nous éprouvons en présence du labeur colossal que représentent vos cinquante années d'existence, en vous apportant nos plus chaleureuses et nos plus cordiales félicitations, et en vous priant d'agréer les vœux que tous nous formons pour la prospérité et la grandeur de la Société d'anthropologie de Paris. »